

PREVENTION DE LA TRANSMISSION DES BMR A DOMICILE

Liliane GUILLORET**, Mireille LAMBERT*,

** Coordinatrice de SSIAD, Infirmière hygiéniste

*PH responsable EOHH, Président du CLIN
HOPITAL LOCAL MONTFORT SUR MEU

Introduction

Objectifs

Méthodologie

Résultats

INTRODUCTION

- HOPITAL LOCAL : 206 lits (Médecine-SSR, SLD, M de R)
- SSIAD : 42 places (dont 2 pour personnes de - de 60 ans)
 - 19 médecins généralistes
 - 21 infirmiers libéraux
 - Des kinésithérapeutes libéraux
 - 12 aides-soignantes
 - De nombreuses aides à domicile
 - Les aidants familiaux

OBJECTIFS

- Nouvelle définition des Infections Associées aux Soins (IAS)
- Audit sur la prise en charge des patients porteurs de BMR dans le service de médecine-SSR
- Interrogation sur les pratiques à domicile concernant les porteurs de BMR
- Etat des lieux par un questionnaire.
- Rédaction de protocoles et d'outils communs.

METHODOLOGIE

QUESTIONNAIRE

- L'information : par qui ?
sur quel support ?
- Transmission de l'information : à qui ?
comment ?
- Précautions mises en place :
 - ⇒ Lesquelles
 - ⇒ Jusqu'à quel moment
- Formation des professionnels



PREVENTION DE LA TRANSMISSION DES BMR A DOMICILE

ENQUETE DU SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Vous avez, dans votre clientèle des patients pris en charge par le Service de Soins Infirmiers A Domicile de Montfort/Meu. Conjointement avec le service d'hygiène de l'hôpital local, un travail de prévention permettrait d'élargir nos savoir-faire jusqu'au domicile des patients.

Face à la présence des BMR à domicile et devant la difficulté à mettre en place des actions cohérentes entre les professionnels de santé, il est important de faire le point sur cette situation.

A l'issu de cette enquête, après la restitution des résultats aux différents professionnels, des actions pourront être mises en place.

Objet : Etat des lieux sur les pratiques professionnelles mises en place afin de limiter la transmission des BMR à domicile.

QUESTIONNAIRE

1) Profession

- Vous êtes : Médecin
 Infirmier
 Aide-soignante

2) Etes-vous systématiquement informé de l'existence d'une BMR chez vos patients à domicile ?

Toujours Parfois Jamais

3) Comment êtes-vous informé ?

Par :

- Le laboratoire
- La famille
- Le médecin traitant
- Le service hospitalier
- Autres

Par quel support :

- support écrit (ex : courrier, fax, cahier de liaison.....) Lequel :
- communication orale (directement ou par téléphone)

4) Dans le cas d'un patient à domicile porteur d'une BMR avez-vous transmis l'information?

Toujours Parfois Jamais

6) Si oui, à qui ? :

- à la famille
- au SSIAD
- aux Infirmiers libéraux
- aux aides à domicile

7) A l'aide de quel support ? :

- par téléphone
- sur un support écrit, lequel :
- Verbalement, directement au professionnel ou à un membre de la famille

8) Quelles précautions avez-vous mises en place selon l'infection diagnostiquée ?

- Tenue civile propre et à manches courtes,
- Utilisation d'une blouse réservée au patient contaminé,
- Port de la sur blouse,
- Retrait des bijoux
- Lavage simple des mains,
- Lavage antiseptique des mains,
- Utilisation des solutions hydro alcooliques,
- Port de gants,
- Port de masque, (en cas de précaution air et/ou gouttelette)
- Utilisation de sacs « DASRI » : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux,
- Utilisation de sacs hydrosolubles pour le linge contaminé, (sur blouse, tenue des professionnels
- Utilisation de matériel à Usage Unique
- Désinfection du petit matériel avec un produit désinfectant, (normes européennes) ex : stéthoscope...
- Information de la famille sur les précautions à prendre :
 - Lavage du linge du patient (à part et à 60°)
 - lavage des mains

9) Jusqu'à quel moment appliquez-vous ces précautions ?

- └ à la réception des résultats du laboratoire (si résultats négatifs)
- └ suite à une prescription médicale précisant la levée des précautions (uniquement pour les IDE et les AS)

10) Avez-vous déjà bénéficié d'une formation sur l'hygiène des soins à domicile ?

oui non

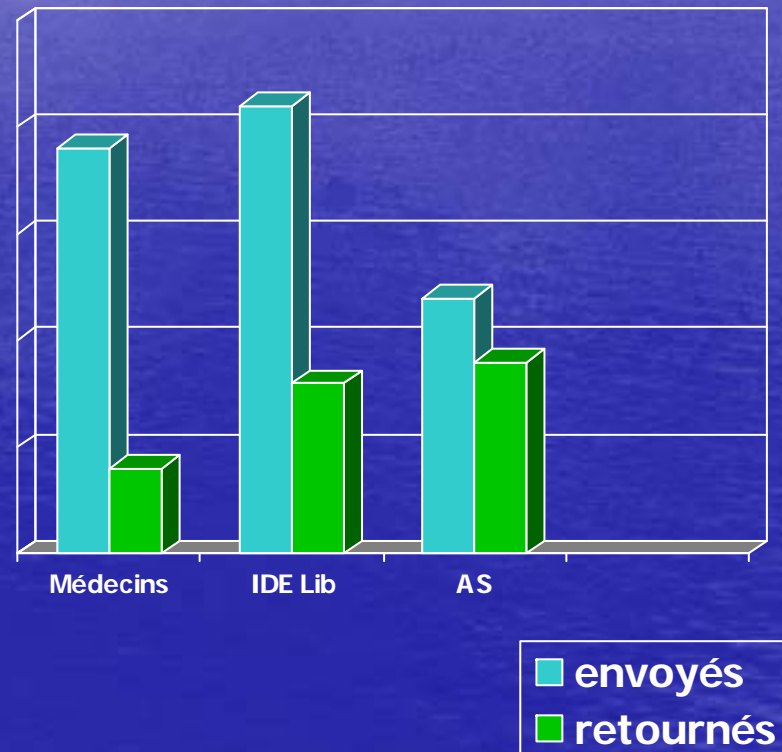
11) Souhaitez-vous avoir une formation par le biais de l'hôpital ?

oui non

12) Si oui, sur quel thème en particulier ?

ANALYSE DES RESULTATS

- 52 Questionnaires envoyés
 - 21 questionnaires retournés
soit 40% de réponses
- 19 % pour les médecins
 - 38 % d' IDE libéraux
 - 43 % d'aide-soignantes



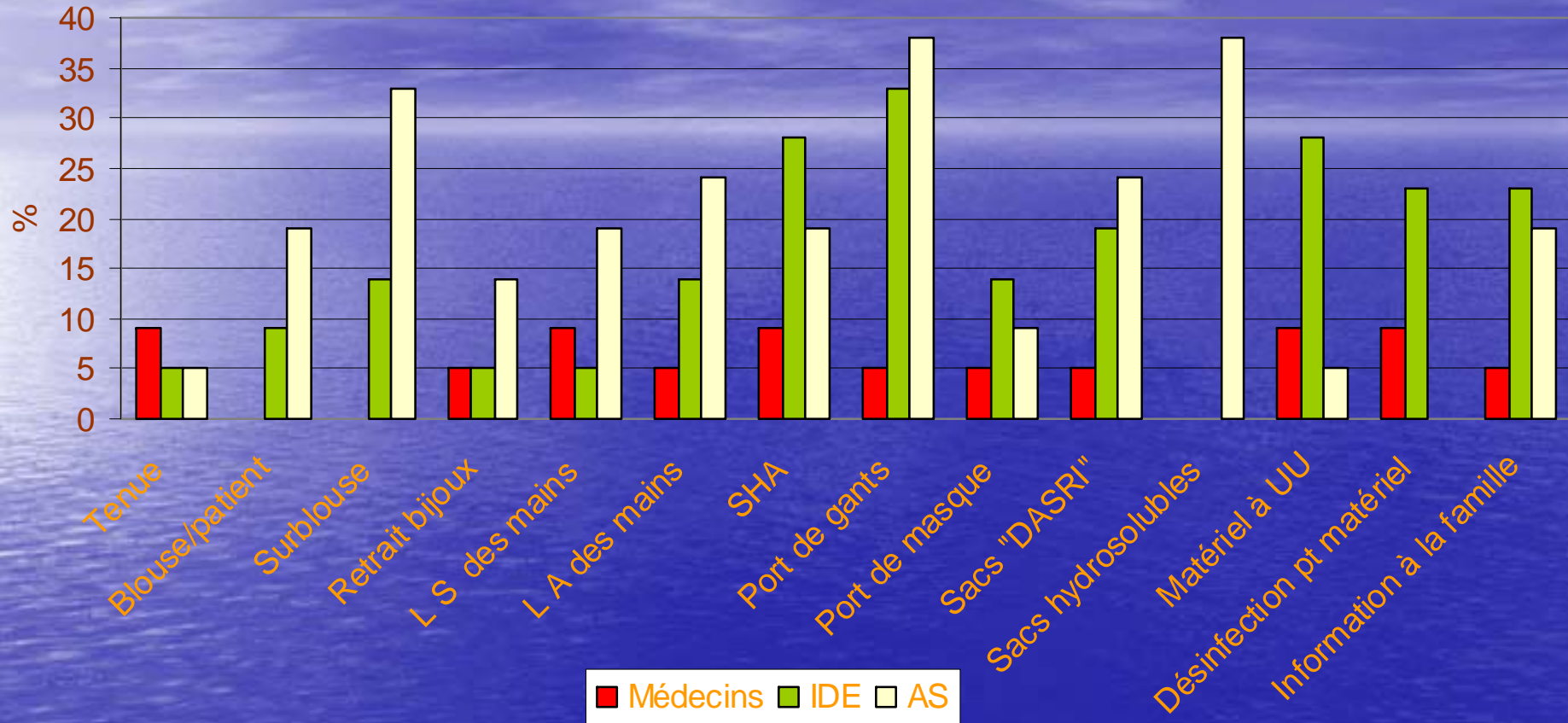
- 75 % des médecins n'ont pas la connaissance d'une BMR à domicile
- 37 % pour les IDE
- 11 % pour les AS

- Les IDE et les Aides-soignants sont le plus souvent informés par les familles (35 % des AS) ou les services hospitaliers (33% des IDE)

- Le SSIAD est informé directement par le service de Médecine-SSR de l'HL avant la sortie.

- 57 % des transmissions sont orales.

Précautions mises en place



LES OUTILS COMMUNS

Les mesures de protection :

- Procédure à l'usage des soignants,
- Plaquelette d'information pour les médecins,
- Plaquelette d'information pour les familles et les aidants familiaux.

Le suivi :

- 66 % des IDE et AS souhaitent bénéficier d'une formation sur l'hygiène en général et sur les BMR en particulier,
- 75 % des médecins ne sont pas intéressés.